



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5415

MJC Ménival - Aménagement intérieur et mise aux normes accessibilité - 29 Avenue de Ménival 69005 Lyon - Opération n° 05081001 – Approbation de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre n° K1735

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5415 - MJC MÉNIVAL - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ - 29 AVENUE DE MÉNIVAL 69005 LYON - OPÉRATION N° 05081001 – APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE N° K1735 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « MJC Ménival - Aménagement des ex vestiaires du FC Ménival ».

Par délibération n° 2019/5168 du 18 novembre 2019, vous avez approuvé le lancement de l'opération citée en objet ainsi que son montant de 1 120 000 €TTC (valeur septembre 2019), dont 40 000 €TTC pour le mobilier.

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 « Aménagement Solidarités jeunesse 2015-2020 », programme 00001.

Dans ce cadre, un marché de maîtrise d'œuvre n° K1735 a été conclu avec la société 2:AM Architecture, Atelier d'Architecture MAZET pour un montant de 39 974 €HT. Ce marché a été notifié le 17 mai 2019.

Le programme des travaux de l'opération prévoit notamment la mise en accessibilité du site. Pour la traiter dans son intégralité avec un minimum de dérogations, le maître d'œuvre a dû concevoir un projet différent de celui initialement imaginé dans les études de faisabilité, avec notamment la mise en place d'un ascenseur extérieur permettant de desservir 3 niveaux. Outre le prix d'un ascenseur 3 faces, l'installation de cet appareil nécessite la construction d'aménagements conséquents dans un patio existant, qui seront complétés par un dispositif de sécurisation.

Ces travaux supplémentaires et missions complémentaires, rendus nécessaires par cette sujétion technique de caractère exceptionnel, nécessitent la passation d'un avenant au marché n° K1735 de maîtrise d'œuvre :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
--------	-----	-----------	------------------------------	----------------------	--------------------	--------------------	---

K1735	Maîtrise d'œuvre	2:AM Architecture, Atelier d'Architecture MAZET	39 974 €	0 €	18 292,67 €	58 266,67 €	45,76%
-------	------------------	---	----------	-----	-------------	-------------	--------

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits votés pour cette opération, le montant global de 1 120 000 € restant inchangé.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2019/5168 du 18 novembre 2019 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu ledit avenant n° 1 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 – L'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre n° K1735 est approuvé.

2 – Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY